MISE EN ŒUVRE DES PRODUITS

TEXTES DE RÉFÉRENCES
Norme XP P 98-335 : Mise en œuvre des pavés et dalles en béton, des pavés en terre cuite et des pavés et dalles en pierre naturelle.

Les conseils de mise en œuvre ci-dessous sont relatifs aux ouvrages privatifs et reposent sur les textes réglementaires extraits des documents cités ci-dessus. Ils ont été conçus pour aider le poseur avant, pendant et après la mise en œuvre. Il est toutefois conseillé de faire appel à un professionnel maîtrisant parfaitement les points techniques pour tout ouvrage délicat ou public.

POSE DES PAVES

Dans tous les cas :

Le sol doit être plan, compacté et drainé.
Respectez les pentes d'écoulement des eaux (mini 1,5 %).
Si le sol est trop meuble, faites un apport de graviers sableux ou de tout venant.
Compactez.
Prévoyez un lit de sable de 3 à 4 cm d'épaisseur.
Pour une parfaite harmonie de la surface colorée, panachez les palettes lors de la pose.
Vous éviterez un affaissement des bords en réalisant un blocage des rives ou en utilisant des bordurettes Lib Industries.
La mise en œuvre se fait en prenant appui sur les pavés déjà posés.



Pose sur lit de sable ou sable stabilisé:

Avantages : rapidité, facilité, économie, restauration aisée.
Outils de base : cordeau, pelle, règle, coupe pavés, maillet caoutchouc blanc, niveau, balai.
Matériaux de base : sable lavé 0.1/3, pavés.

Mise en œuvre :
Mettez à niveau les règles qui définissent le lit de sable (granulométries de 0.1/3).
À l'aide de la règle, tirez le lit de sable à l'avancement (1 m maximum à la fois).
Pour stabiliser le lit de pose, mélangez le sable avec du ciment (environ 150 kg de ciment/m^3 de sable) sans ajout d'eau.
Placez les pavés bien à plat, à l'avancement, en les réglant à l'aide du maillet caoutchouc.
Posez les pavés avec des joints : mettez un peu de sable au balai puis arrosez pour le faire pénétrer dans les joints.

Remarque:
Seuls les pavés d'épaisseur 6cm sont carrossables

RECOMMANDATIONS

 Dimensions et coloris
Les produits, conçus sur un mode artisanal, ne sont pas parfaitement calibrés. Cependant, les écarts dimensionnels constatés et inévitables restent conformes aux exigences techniques et esthétiques (toutes les poses devront être effectuées avec un joint).
Ces irrégularités participent à leur caractère authentique, de même que les variations de teintes dues à l'emploi de matériaux naturels, qui peuvent entraîner également une évolution de la couleur après la pose et lors du vieillissement.
Ces variations sont techniquement inévitables.
De ce fait, il est indispensable de commander en une seule fois l'ensemble des matériaux nécessaires à l'ouvrage, les coloris pouvant varier selon les lots de fabrication.
Dans tous les cas, on mélangera des produits provenant de palettes différentes.

 Stockage des produits :
Les produits doivent rester stockés dans leur emballage d'origine jusqu'au moment de la pose.

 Efflorescences :
Des traces blanches peuvent apparaître à la surface des produits. Elles sont dues aux conditions atmosphériques sur le béton jeune et ne peuvent être évitées.
Ce phénomène naturel disparaît très souvent avec l'usage et l'eau de pluie ; il ne peut entraîner aucune contestation au moment de la livraison, avant ou après le pose.

 Coupe des éléments :
Toutes les découpes pourront être effectuées avec une disqueuse équipée d'un disque à matériaux (nettoyer impérativement et immédiatement les poussières dues à la coupe).

 Nettoyage et traitement des ouvrages :
L'entretien des ouvrages est réalisé par brossage et au jet basse pression.
L'utilisation de nettoyeur haute pression est fortement déconseillé

Il est vivement recommandé d'appliquer un traitement de surface une fois la pose terminée et après séchage complet de l'ouvrage ; ces produits limitent la pénétration des taches et salissures, facilitent l'entretien des produits et diminuent l'impact des agressions climatiques sur les surfaces. Chaque ouvrage (terrasse, piscine, allée...) nécessite un traitement adapté.
L'utilisation d'acide chlorhydrique et de sels de déverglaçage est interdite.

 Cas particuliers – Important :
La présence d'un abri piscine peut entraîner à l'aplomb de ce dernier le ruissellement localisé d'eau de pluie et de condensation interne (parfois chargée de chlore) pouvant altérer la surface des dalles. Il convient d'appliquer un traitement de surface résistant à ces attaques pour éviter ces désordres (demander conseil à votre revendeur).
De même, la mise en place de bâches d'hivernage, posée à même les margelles favorisent, pendant l'hiver, la présence permanente d'eau et de glace à la surface des produits pouvant occasionnés des désordres.
Dans les deux cas, nous ne pourrions être tenus responsables des problèmes survenus.

Il convient de prendre connaissance de toutes ces informations avant la mise en œuvre des produits.
Les conseils de pose à votre disposition sur le site et les recommandations ci-dessus doivent être complétés par la connaissance et le respect des DTU en vigueur. DTU 52.1 et DTU 52.2 et des règles de l'art.

Aucune réclamation concernant l'aspect, la couleur ou les dimensions du produit ne sera admise après la pose partielle ou totale.
Notre garantie se limite au remplacement des produits défectueux à l'exclusion de toute indemnité de dépose et pose.